



Règlement Officiel : "La pente et Côte"

Date de la course : Dimanche 8 juin 2025

1. Organisation et Informations Générales

La rando/RAID VTT « La Pente et Côte» et la randonnée pédestre se dérouleront le dimanche 8 juin 2025 sur la commune de Bourgueil. Elle est organisée par l'association Sport Nature Bourgueillois, en partenariat avec le Syndicat des Vins de Bourgueil.

- **Adresse de l'association** : Mairie de Bourgueil, 8 rue du Picard BP 29, 37140 Bourgueil
- **Contacts** :
 - Internet : <https://sportnaturebourgueillois.fr> – contact@sportnaturebourgueillois.fr
 - Président : Alain Tendron - 06.88.71.61.68 - alain3744@gmail.com
 - Référent VTT : Christophe GUIGNAUD – 06.46.24.75.06 - christopheguignaud37@orange.fr

2. Programme et Distances

5 distances sont proposées pour le VTT : 25km famille, 40km, 60km, 80km et 100km + 3 distances pour la randonnée pédestre : 8km, 15km et 25km

- **Heures de départ** :
 - VTT 80 et 100km : 8h00 départ groupé
 - Autres distances: à partir de 8h30
- **Lieu de départ/arrivée** : Parking de Hyper U Bourgueil, 27 avenue du Général de Gaulle 37140 Bourgueil.
- **Retrait des plaques (VTT)** :
 - le samedi entre 16h00 et 18h30 à la Maison des vins place de l'église de Bourgueil.
 - Le dimanche, sur place à partir de 7h00 le jour de la course.
- **Ravitaillement** : Des points de ravitaillement seront prévus le long des différents parcours. Aucun gobelet ne sera fourni, merci d'apporter votre récipient personnel.
 - **VTT** : 1 ravitaillement liquide/solide tous les 20km.
 - **Randonnée pédestre** : ravitaillement liquide/solide sur les parcours.
 - **Fin de parcours** : 1 fouée offerte (sauf pour ceux ayant réservés un repas ensuite) et 1 boisson offerte à l'arrivée pour toutes les distances.
 - **Repas** : Repas chauds à disposition sur place
- **Animation** : Une buvette disponible au village de départ pour les participants et les spectateurs. Sono et animation présentes sur place.
- **Limite horaire pour les arrivées et repas**: 17h00

3. Conditions d'Inscription et Documents à Fournir

Les inscriptions ouvrent à partir du 2 janvier 2025 en ligne sur <http://www.sportsnconnect.com>.

- En partenariat avec l'association « Alors peut-être », qui soutient les personnes atteintes d'Affection de Longue Durée (ALD) dans leur démarche de reconstruction par le sport, 14 inscriptions seront offertes sur présentation d'une attestation médicale justifiant de leur prise en charge ou licence sportive.



Règlement Officiel : "La pente et Côte"

- **Licences acceptées :**
 - **VTT:** Les licences FF Vélo, FFC, OFOLEP et FFTri sont acceptées et bénéficieront d'une réduction de 2€. Pour les non-licenciés, un certificat médical de moins d'un an est requis attestant de la non contre-indication à la pratique du vélo en compétition.
 - **Randonnée pédestre :** Les participants, à lors de l'acceptation du présent règlement, attestent de leur capacité physique à réaliser le parcours sur lequel ils s'engagent.
- **Assurance des non-licenciés :** Les participants non licenciés doivent prévoir une assurance personnelle pour couvrir tout accident potentiel (par exemple : Assurance Accident de la Vie).
- **Autorisation parentale :** Pour les mineurs non licenciés et non accompagnés d'un parent, tuteur légal ou d'un encadrant diplômé, une autorisation parentale est obligatoire. VTT : 80 et 100km, épreuve interdite aux mineurs non accompagnés d'un représentant légal.
- **Majoration du tarif sur place :** les inscriptions sur place seront majorées de 3€ pour le VTT et de 2€ pour la randonnée pédestre.

4. Règles de Course et Matériels Obligatoires

- Les participants s'engagent à respecter à tout moment le code de la route. Le circuit n'est pas fermé et d'autres véhicules peuvent surgir lors des traversées de routes.
- **Plaques (VTT) :** Chaque plaque doit être portée visiblement sur le vélo durant toute la durée de la course. Il est strictement interdit de céder sa plaque à une tierce personne.
- **Balisage :**
 - **VTT :** Par pancartes et rubalises pour les parcours de 25 à 60km. Par trace GPX pour les 80 et 100km. Les traces GPS seront disponibles 48 heures avant l'évènement ainsi que sur place via des QR codes.
 - **Marche :** Par fléchages, pancartes et rubalises.
- **Matériel obligatoire (VTT) :** Une réserve d'eau de 0,5L minimum, ainsi qu'une réserve alimentaire permettant d'atteindre le ravitaillement. Casque obligatoire tous participants.

5. Abandon

Tout participant souhaitant abandonner doit informer l'organisation en contactant le responsable de la sécurité dont le numéro figure sur la plaque ou bracelets.

6. Dispositifs de Sécurité et Assistance Médicale

Un service de secours sera présent sur le village de départ et d'arrivée. En cas d'urgence, chaque participant devra contacter le responsable des secours dont le numéro est inscrit sur leur dossard ou bracelet. Celui-ci activera les secours pour une intervention rapide.

7. Conditions de Participation et Annulation

- **Responsabilité :** Les organisateurs disposent d'une assurance Responsabilité Civile. Cependant, chaque participant doit s'assurer individuellement contre les accidents.
- **Annulation de la course :** En cas d'annulation pour raisons météorologiques extrêmes (ex. vigilance rouge, tempête) ou par décision administrative de la préfecture, aucun remboursement ne sera effectué, mais les inscriptions seront reportées à l'édition de l'année suivante uniquement.



Règlement Officiel : "La pente et Côte"

8. Respect de l'Environnement

Tout déchet jeté hors des zones de ravitaillement prévues à cet effet entraînera une disqualification immédiate. L'utilisation d'enceintes portables est également interdite afin de préserver la faune locale.

Rappel : Aucun gobelet ne sera fourni, merci d'apporter votre récipient personnel.

Afin de limiter l'empreinte carbone de cette manifestation, nous vous encourageant à covoiturer entre participants.

9. Sanitaires et Vestiaires

- **Sanitaires** : Des toilettes seront disponibles sur le site de départ.
- **Vestiaires et Douches** : Des douches seront accessibles au Camping Municipal de Bourgueil situé à 500m du village de départ. Le trajet est à la charge des participants.

10. Traitement des Données Personnelles

Les données collectées sont traitées conformément aux conditions de la plateforme [Politique de confidentialité de Sports'N Connect](#). Conformément à la loi informatique et libertés, chaque participant dispose d'un droit d'accès et de rectification de ses données personnelles. L'organisateur ne partage pas ces données avec des tiers.

11. Droit à l'Image

Chaque participant cède ses droits à l'image à l'organisation pour la diffusion de photos et vidéos de l'événement sur tous supports promotionnels, sauf opposition explicite de leur part.